

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 62 (1982)
Heft: 2

Rubrik: 64 assemblée générale : 25 mai 1982

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

64^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

25 mai 1982

La Chambre de Commerce Suisse en France a tenu le 25 mai 1982 sa 64^e Assemblée Générale, sous la présidence de M. André Geiser, en présence de son Excellence M. François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France.

Après lecture du rapport annuel, des rapports du trésorier et des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale a approuvé les comptes et donné décharge au Conseil d'Administration de sa gestion.

Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 1981

L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Dans un monde marqué par des tensions politiques persistantes, la situation économique des nations industrialisées s'est caractérisée en 1981 par une faible croissance et une rapide progression du chômage.

Les conséquences du second choc pétrolier ont continué de peser sur les économies occidentales pendant les premiers mois de 1981. Ensuite, alors que le prix du pétrole se stabilisait, la forte hausse du dollar, liée au maintien des taux d'intérêt américains à des niveaux très élevés, a exercé sur la conjoncture des pays industrialisés des effets dépressifs, malgré l'amélioration sensible de leur position compétitive.

La politique financière de la plupart de ces pays a été axée sur une stabilisation des déficits budgétaires. La montée du chômage et la charge supplémentaire qui en est résultée pour les finances publiques ont rendu difficile un équilibre des comptes dans plusieurs pays. Les mesures de relance conjoncturelle furent extrêmement limitées et se bornèrent à l'encouragement des investissements.

La stagnation de l'économie internationale en 1981 a encore été illustrée par le fait que, pour la première fois depuis 1958, la valeur du commerce mondial a baissé d'une année à l'autre.

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

La phase de reprise de l'activité économique en France, qui s'était amorcée au début de 1979, s'est achevée au premier trimestre de 1980 et le Produit Intérieur Brut a ensuite reculé pendant un an, atteignant toutefois un taux de croissance de 1,3 % pour l'année 1980.

Jusqu'aux élections du mois de mai 1981, au-delà de quelques inflexions et, en particulier, d'une certaine accélération des dépenses publiques, la politique économique est demeurée restrictive, privilégiant la lutte contre l'inflation comme objectif principal.

Au début du second semestre de 1981, le nouveau gouvernement français donna une autre orientation à la politique économique, en fixant comme objectif principal la réduction du chômage, qui n'avait cessé d'augmenter depuis 1973.

Les comptes de la nation font apparaître que le chômage s'est néanmoins encore développé l'année dernière en France. Les demandes d'emploi non satisfaites ont atteint en octobre le seuil de 2 millions en chiffres bruts, soit environ 8,5 % de la population active. Elles étaient même alors en progression de 26 % par rapport à octobre 1980.

Contrairement à l'évolution des années précédentes, la croissance du secteur tertiaire a été insuffisante pour compenser la réduction des effectifs dans l'industrie.

Parallèlement à la progression du chômage, l'inflation n'a pas non plus désemparé ; elle s'est fixée l'année dernière à 13,2 % d'augmentation annuelle moyenne pour les prix à la consommation.

Bien que la consommation des ménages ait progressé de 2,3 %, notamment sous l'effet d'une augmentation des salaires nets et des prestations sociales plus forte que la hausse des prix, la faiblesse du taux de croissance (PIB 1981 : + 0,3 % contre + 1,3 % en 1980) s'explique en partie par le recul des investissements.

Une légère amélioration de la situation économique s'est produite en fin d'année. Au dernier trimestre, on a en effet enregistré une augmentation de la production et des investissements, provoquée par la reprise de la demande des consommateurs.

Au plan des relations extérieures enfin, la balance commerciale française s'est soldée par un résultat global pratiquement identique à celui de l'année 1980 (- 59,1 milliards de francs français en 1981, contre - 60,4 milliards en 1980), mais une certaine détérioration des comptes extérieurs s'est manifestée en cours d'année.

L'ÉCONOMIE SUISSE

En 1981, l'économie suisse a évolué plus favorablement que dans la plupart des pays occidentaux industrialisés.

Certes, le ralentissement de la croissance intervenu au cours du dernier trimestre 1980 s'est poursuivi pendant l'année écoulée, à tel point que la hausse notable de 4 % du Produit National Brut en termes réels enregistrée en 1980 n'a pas été réalisée en 1981 (+ 1,5 %).

Cependant, la conjoncture a été relativement bonne, notamment au niveau de l'emploi. Contrairement à la plupart des pays industriels, la Suisse n'a pratiquement pas connu le chômage. Le secteur de la construction, en particulier, a été assez actif. Encore en expansion en 1980, l'activité industrielle s'est généralement stabilisée. Quelques branches, surtout l'horlogerie et certains domaines du textile et de l'habillement, ont dû une fois encore faire face à des problèmes de restructuration. Dans les autres secteurs, les entreprises sont parvenues à renforcer leurs positions sur le marché par une diversification accrue de leur production et par une technologie plus sophistiquée. Globalement, le nombre des chômeurs est passé de 8 800 en janvier à 9 100 en décembre 1981. Et jusqu'en novembre le nombre des places vacantes était supérieur à celui des demandes d'emplois.

Les dépenses réelles de consommation se sont sensiblement tassées l'année dernière. Parallèlement, les investissements ont crû avec nettement plus de retenue qu'en 1980. Dès l'automne dernier, un ralentissement sensible de l'activité économique s'est manifesté, en raison de l'appréciation du franc suisse, qui a entravé la compétitivité de l'industrie d'exportation, du haut niveau des taux d'intérêt et de la poussée inflationniste persistante.

L'accélération du renchérissement a constitué le problème le plus important de la politique économique suisse en 1981. Le taux de l'inflation est en effet monté à un niveau inhabituel, puisqu'il a atteint 7,5 % au mois de septembre. A fin décembre, le phénomène accusait encore une hausse de 6,6 % par rapport à l'année précédente (+ 4,4 % en 1980).

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA SUISSE EN 1981

En dépit de la faiblesse conjoncturelle qui a régné à l'étranger en 1981, le commerce extérieur de la Suisse s'est relativement bien maintenu l'année dernière, notamment grâce à la dépréciation marquée du franc suisse entre 1979 et le début de 1981.

En valeur nominale, les importations se sont accrues de 1,9 % pour atteindre 60,1 milliards de francs suisses et les exportations de 8,7 % pour s'établir à 52,8 milliards.

En valeur réelle, cependant, les importations ont reculé de 4,8 %, alors que les exportations ont progressé de 1,3 %.

Ce sont avant tout les importations de matières premières industrielles et de produits énergétiques qui ont diminué, tant en quantité qu'en valeur. En revanche, les importations de biens d'équipement ont enregistré un accroissement relativement modéré. Les importations de biens de consommation ont augmenté d'environ 10 %.

Pour ce qui est des exportations, l'industrie alimentaire, des boissons et du tabac a réalisé à l'étranger d'excellents résultats, comme l'industrie des métaux et l'industrie chimique. Les exportations de l'industrie textile et de l'habillement ont varié assez fortement d'un secteur à l'autre.

Du point de vue géographique, le développement des importations et des exportations suisses reflète pour l'essentiel l'évolution de la conjoncture et des taux de change. Si la part du trafic européen à l'ensemble du commerce extérieur suisse a diminué en 1981, les États de la Communauté Économique Euro-

péenne n'en sont pas moins demeurés les partenaires commerciaux de loin les plus importants de la Suisse, puisque ces États ont vendu 66 % des produits importés en Suisse et absorbé 50 % des exportations suisses.

Comme les importations ont diminué en valeur réelle en raison de la conjoncture et que les exportations ont augmenté, le déficit de la balance commerciale suisse s'est réduit. Il a atteint 7,3 milliards de francs suisses, soit une diminution de 30 % par rapport à 1980. Le taux de couverture des importations par rapport aux exportations s'est fixé à 87,9 %.

Il faut noter, enfin, que, comme en 1980, les ventes de prestations de service à l'étranger ont progressé en 1981 plus rapidement que les exportations de marchandises. Les recettes provenant du tourisme ont notamment bénéficié de la faiblesse du franc, puisqu'elles ont augmenté de plus de 10 % en valeur nominale et d'environ 5 % en termes réels.

LES ÉCHANGES FRANCO-SUISSES EN 1981

Les échanges commerciaux entre la France et la Suisse ont continué à se développer en 1981 dans l'intérêt des deux partenaires. Le solde de la balance commerciale franco-suisse, traditionnellement positif en faveur de la France, a même, pour la première fois, approché la somme de dix milliards de francs français.

La Suisse a en effet enregistré l'année dernière un déficit commercial de 9,812 milliards de francs français dans ses échanges avec la France, ce qui en fait encore une fois, et de loin, le meilleur client de la France, devant l'Égypte (+ 5,3 milliards de FF), l'Irak (+ 4,0 milliards de FF), l'Italie (+ 3,8 milliards de FF) et la Grande-Bretagne (+ 3,4 milliards de FF).

Pour la France, cet excédent réalisé grâce aux échanges avec la Suisse permettait de couvrir l'année dernière le déficit enregistré avec le Japon (- 9,3 milliards de FF).

Ces chiffres démontrent, s'il en était encore besoin, l'intérêt qu'a la France à entretenir avec la Suisse des relations privilégiées ; ils constituent un argument essentiel pour aplanir les différends qui peuvent surger ici ou là, comme dans toutes les relations bilatérales entre des pays voisins et amis.

A ces chiffres, il convient d'ajouter d'ailleurs le montant des exportations vers des pays tiers effectuées par des entreprises industrielles suisses implantées en France, que l'on peut estimer à 5,2 milliards de francs français pour 1981.

Si on revient aux échanges purement bilatéraux, on peut remarquer que, l'année dernière, les importations suisses en provenance de France se sont élevées à 23,652 milliards de francs français (7,428 milliards de francs suisses dans les statistiques suisses), en augmentation de 3,1 % par rapport à 1980, alors que les exportations suisses vers la France ont atteint 13,840 milliards de francs français (4,751 milliards de francs suisses dans les statistiques suisses), ce qui représente une progression de 11 % par rapport à l'année précédente.

Il est intéressant, d'autre part, de se pencher sur le volume des échanges entre la Suisse et les différentes régions françaises. Il apparaît alors que, pour l'année 1981, les régions françaises qui ont le plus exporté vers la Suisse sont la Région parisienne (26,9 %), l'Alsace (13,8 %), Rhône-Alpes (12,0 %), Provence-Côte d'Azur (11,6 %), la Lorraine (5,2 %) et le Nord (4,3 %), tandis que celles qui ont le plus importé de produits suisses sont la Région parisienne (44,8 %), Rhône-Alpes (12,6 %), l'Alsace (11,3 %) et le Centre (4,1 %).

Enfin, il faut rappeler que les échanges franco-suisses ne se limitent pas aux seuls échanges commerciaux et que la balance des paiements entre la France et la Suisse prend aussi en compte par exemple, au niveau des transactions courantes, les échanges de services (transports, assurances, grands travaux, intérêts et dividendes, salaires, brevets et redevances, tourisme, etc) ainsi que les transferts unilatéraux du secteur privé et du secteur public. En outre, les investissements directs sont aussi pris en compte dans la balance des paiements, dans le cadre des capitaux à long terme.

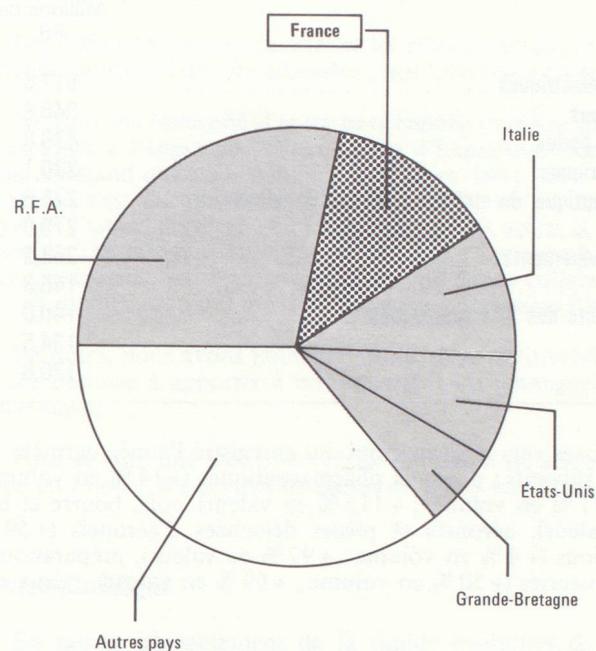
LA PLACE DE LA FRANCE DANS LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA SUISSE

Avec 12,4 % du total des importations de la Suisse en 1981, la France a conservé l'année dernière sa place de deuxième fournisseur de la Suisse, derrière la République fédérale allemande (28,1 %) et devant l'Italie (9,7 %), les États-Unis (7,4 %) et la Grande-Bretagne (5,8 %).

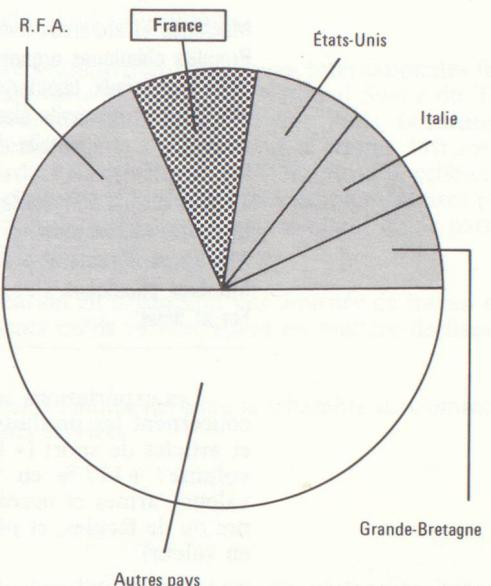
Elle s'est également maintenue au deuxième rang des clients de la Suisse, avec 9,0 % du total des exportations suisses, toujours derrière la République fédérale allemande (18,3 %) et devant les États-Unis (7,8 %), l'Italie (7,7 %) et la Grande-Bretagne (6,5 %).

Par rapport à 1980, la part de la France dans le commerce extérieur suisse est restée très stable, puisqu'elle a augmenté globalement de 0,1 % à l'importation et diminué globalement de 0,2 % à l'exportation.

Importations suisses
en provenance de :



Exportations suisses
vers :



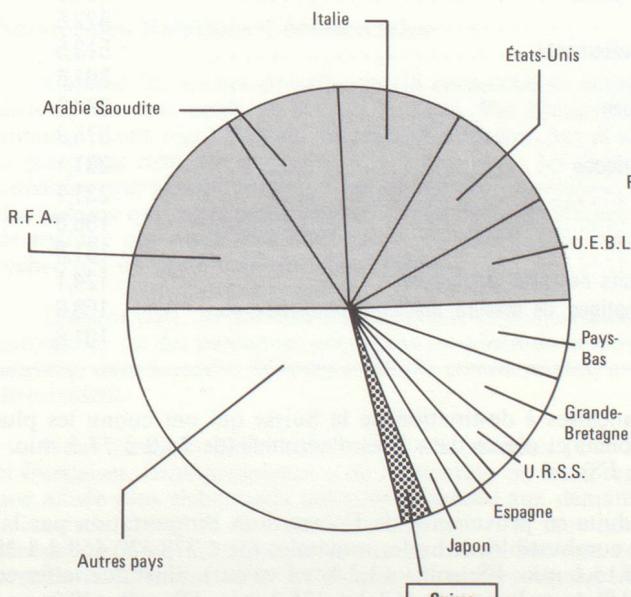
LA PLACE DE LA SUISSE DANS LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

Avec 2,1 % du total des importations de la France en 1981, la Suisse s'est classée, comme en 1980, au onzième rang des pays fournisseurs de la France, derrière la République fédérale allemande, l'Arabie Saoudite, l'Italie, les États-Unis, l'Union Belgo-Luxembourgeoise, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, l'U.R.S.S., l'Espagne et le Japon. Si, en valeur, la Suisse a plus exporté l'année dernière vers la France que l'Irak – ce qui n'avait pas été le cas en 1980 –, elle s'est par contre fait devancer, pour la première fois, par le Japon.

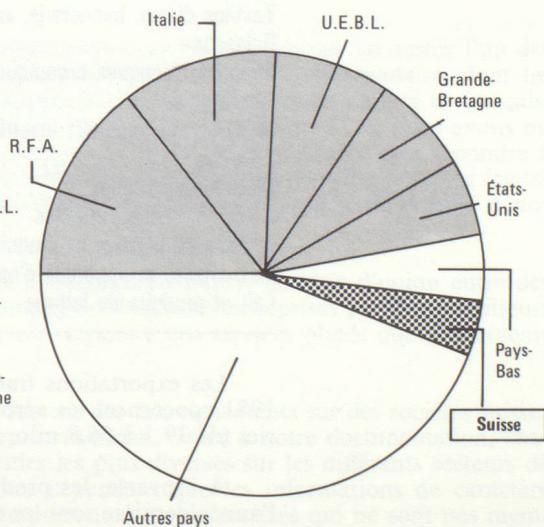
Par ailleurs, dans la liste des principaux clients de la France, la Suisse est passée en 1981 de la sixième à la septième place, avec 4,3 % du total des exportations françaises, derrière la République fédérale allemande, l'Italie, l'Union Belgo-Luxembourgeoise, la Grande-Bretagne, les États-Unis et les Pays-Bas.

Par rapport à 1980, la part de la Suisse dans le commerce extérieur français a sensiblement diminué, puisqu'elle a subi une baisse de 0,1 % à l'importation et de 0,4 % à l'exportation.

Importations Françaises
en provenance de :



Exportations Françaises
vers :



LES PRINCIPAUX PRODUITS SUISSES SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS

Les principaux produits exportés en 1981 par la Suisse à destination de la France ont été les suivants :

	Millions de FS	Variation par rapport à 1980
Machines et appareils non électriques	917,5	+ 5,5 %
Produits chimiques organiques	646,8	+ 18,1 %
Métaux précieux, bijouterie, perles	479,8	- 21,3 %
Machines et appareils électriques	330,1	+ 2,5 %
Instruments et appareils d'optique, de mesure, médico-chirurgicaux, etc	271,5	+ 8,6 %
Montres, horlogerie	270,0	+ 14,8 %
Textiles divers, bonneterie, vêtements	253,5	+ 15,0 %
Couleurs, encres, mastics	146,3	+ 0,8 %
Articles de librairie et produits des arts graphiques	140,0	+ 6,3 %
Matières plastiques	134,5	+ 16,9 %
Fer et acier	120,8	- 3,2 %

Les exportations suisses vers la France qui ont enregistré l'année dernière les plus fortes augmentations concernent les produits suivants : produits pharmaceutiques (+ 14 % en volume ; + 54 % en valeur), jouets et articles de sport (+ 111 % en volume ; + 115 % en valeur), soie, bourre et bourrette de soie (+ 138 % en volume ; + 117 % en valeur), aéronefs et pièces détachées d'aéronefs (+ 59 % en volume ; + 285 % en valeur), armes et munitions (+ 4 % en volume ; + 97 % en valeur), préparations à base de céréales, de farines ou de féculles, et pâtisseries (+ 50 % en volume ; + 69 % en valeur), peaux et cuirs (+ 87 % en volume et en valeur).

Inversement, les produits suisses dont l'exportation vers la France a le plus fortement diminué en 1981 par rapport à l'année précédente sont les produits photographiques et cinématographiques – en particulier les films et révélateurs – (de 67,0 à 33,2 mio. FS), le verre et les ouvrages en verre (de 13,7 à 9,9 mio. FS), les bateaux (de 5,6 à 2,8 mio. FS) et les ouvrages en plomb (de 1,4 à 0,8 mio. FS).

LES PRINCIPAUX PRODUITS FRANÇAIS SUR LE MARCHÉ SUISSE

Quant aux principaux produits français importés par la Suisse en 1981, en voici la liste :

	Millions de FS	Variation par rapport à 1980
Combustibles, huiles minérales	815,1	- 13,3 %
Machines et appareils non électriques	560,5	- 0,5 %
Métaux précieux, bijouterie, perles	556,9	- 12,5 %
Véhicules routiers	522,5	- 8,9 %
Textiles divers, bonneterie, vêtements	513,5	+ 1,6 %
Boissons	391,6	+ 20,4 %
Produits chimiques organiques	384,6	+ 7,8 %
Fer et acier	375,3	- 18,8 %
Machines et appareils électriques	231,1	- 1,2 %
Céréales	231,1	+ 8,6 %
Matières plastiques	196,8	- 7,5 %
Couleurs, encres, mastics	161,9	+ 32,4 %
Articles de librairie et produits des arts graphiques	124,1	+ 6,8 %
Instruments et appareils d'optique, de mesure, médico-chirurgicaux, etc	108,8	+ 3,7 %
Lait et produits de laiterie	101,8	+ 10,1 %

Les exportations françaises à destination de la Suisse qui ont connu les plus fortes augmentations en 1981 concernent les aéronefs et pièces détachées d'aéronefs (de 24,0 à 77,5 mio. FS) et les sucres et sucreries (de 39,1 à 56,8 mio. FS).

A l'inverse, les produits en provenance de France dont l'importation par la Suisse a le plus diminué l'année dernière sont les combustibles et huiles minérales (de 1 778 320 458 à 1 386 083 896 kg, soit - 22 % en volume ; de 940,6 à 815,1 mio. FS, soit - 13,3 % en valeur), ainsi que le fer et l'acier (de 401 101 557 à 310 632 781 kg, soit - 23 % en volume ; de 462,3 à 375,3 mio. FS, soit - 19 % en valeur).

LES ACTIVITÉS DE LA COMPAGNIE

En sa qualité d'organisme de défense des intérêts des sociétés suisses en France, des exportateurs et des importateurs français et suisses, notre Compagnie concentre son activité, en dehors de l'action générale qu'elle mène en vue d'améliorer en France l'image de marque de la Suisse et de ses produits, sur l'appui direct et pratique qu'elle assure à ses membres.

Les difficultés conjoncturelles et les relents protectionnistes ont entraîné en 1981 une augmentation des demandes qui nous ont été adressées ; nos interventions se sont donc multipliées.

Nous avons intensifié d'autre part l'année dernière notre participation aux Foires Internationales françaises, grâce à l'appui de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale et de l'Office National Suisse du Tourisme. Le stand que nous gérons, présenté en 1981 aux Foires Internationales de Lyon, Paris, Bordeaux et Marseille, s'est en effet notablement agrandi : de 80 m² en moyenne en 1980, il a atteint 110 m² en moyenne l'année dernière. Au total, nous avons accru la surface d'exposition de 90 %, puisque celle-ci est passée de 238 m² en 1980 à 454 m² en 1981. Cette évolution a entraîné des charges supplémentaires pour notre Compagnie, par un transfert d'activité de ses collaborateurs permanents vers ce secteur d'une part, et par une mobilisation des moyens financiers nécessaires d'autre part.

En outre, nous avons poursuivi notre effort de diversification en organisant une Journée de travail spécialisée destinée à apporter à nos adhérents les renseignements qu'ils recherchaient en matière de fiscalité franco-suisse.

Pour se faire une idée plus précise du travail qu'a accompli l'année dernière la Chambre de Commerce Suisse en France, il convient de passer en revue ses principaux services.

Service Juridique

En raison probablement de la rapide évolution de la législation française, en particulier dans les domaines du droit commercial et du droit fiscal, ainsi que dans celui de la réglementation des changes, les demandes de renseignements ou de conseils juridiques qui sont parvenues à notre Chambre en 1981 se sont beaucoup accrues par rapport aux années précédentes.

Parallèlement, les recouvrements de créances que les sociétés suisses nous ont chargés d'effectuer envers des débiteurs en France ont aussi sensiblement augmenté, à cause de la multiplication des règlements judiciaires et des faillites dans ce pays.

Relevons qu'en cette matière, notre Service Juridique pourrait être amené à se développer de façon substantielle, puisque nous représentons assurément pour les entreprises suisses et françaises un moyen pratique et relativement peu coûteux de récupérer des créances de petite et moyenne importances.

Devant le développement du nombre des dossiers l'année dernière, nous avons évidemment accordé la priorité aux affaires qui nous étaient confiées par les membres de notre Compagnie.

De nombreuses demandes concernant la réglementation financière ou la création de sociétés ont été transmises directement à nos adhérents spécialisés en la matière.

Service des Relations Commerciales

Comme les années précédentes, la recherche de représentants et de représentations est restée l'un des secteurs les plus actifs de notre Chambre. Par l'intermédiaire de notre Bulletin Hebdomadaire, dont les annonces sont régulièrement reprises et diffusées par plusieurs journaux professionnels suisses et français, et grâce aux relations que nous entretenons avec les diverses organisations professionnelles, nous avons pu satisfaire une grande partie de ces demandes. Toutefois, comme le choix des partenaires doit répondre à des besoins qui deviennent chaque année plus spécifiques, nous avons été amenés, comme pour les études de marché qui nous sont confiées, à demander aux intéressés des mandats permettant de donner à nos recherches un cadre suffisamment étendu.

D'autre part, le Service des Relations Commerciales a fréquemment servi de trait d'union entre des entreprises ou des personnes physiques membres de la Compagnie. Plusieurs entreprises préfèrent d'ailleurs souvent, dans le cadre de leurs relations commerciales, avoir recours à nos services plutôt que d'intervenir directement.

Nous avons, comme toujours, été très sollicités pour fournir des renseignements sur des sociétés suisses et françaises, leurs programmes de fabrication ou leurs représentations. Grâce à notre documentation, chaque année plus riche, nous pouvons répondre aux demandes les plus diverses sur les différents secteurs de l'économie suisse et de l'économie française. Il faut noter cependant que les informations de caractère général qui nous sont demandées émanent très souvent de personnes ou de sociétés qui ne sont pas membres de la Chambre et la facturation de ces renseignements n'est pas toujours possible. Il en résulte pour notre Compagnie une charge astreignante non rémunérée.

Durant l'année 1981, nous nous sommes efforcés de sensibiliser l'opinion publique sur l'importance des échanges commerciaux entre la France et la Suisse par l'intermédiaire d'articles bien documentés dans la **Revue Économique Franco-Suisse** ou sous forme de nouvelles brèves mais percutantes dans le **Bulletin Hebdomadaire d'Information**.

Certains des textes publiés ont été très largement repris par la presse suisse et par la presse française, ce dont nous nous félicitons.

La **Revue Économique Franco-Suisse** a, pour sa part, entrepris de présenter à ses lecteurs français les cantons suisses « hier, aujourd'hui et demain ». Les cantons de Fribourg (REFS 3/1981) et de Soleure (REFS 4/1981) ont ouvert cette rubrique à l'occasion du 500^e anniversaire de leur entrée dans la Confédération. En outre, certains des thèmes traités méritent une mention particulière, en raison de l'audience qui leur a été accordée : l'informatique et la bureautique en Suisse et en France (REFS 1/1981), « Notre alimentation demain » (REFS 2/1981), l'abolition de la peine de mort en Suisse et en France (REFS 3/1981) et « La neutralité aujourd'hui » (REFS 4/1981).

Quant au **Bulletin Hebdomadaire d'Information**, celui-ci rencontre toujours un vif intérêt auprès de ses lecteurs français et suisses ; après une certaine stagnation les années précédentes, le nombre de ses abonnés augmente à nouveau d'une façon régulière et satisfaisante.

LES MANIFESTATIONS DE LA CHAMBRE EN 1981

- | | |
|-------------------------------|--|
| 27 janvier | Réunion annuelle d'information de la Section Rhône-Alpes et Centre. |
| 3-4 février | Soirées « Fondues » de la Section de Marseille et du Sud-Est. |
| 20 mars | Assemblée Générale de la Section de Marseille et du Sud-Est, suivie d'un dîner-conférence au cours duquel Monsieur Claude Demaurex, Directeur de Suisse-Atlantique, présenta un exposé sur : « La Suisse et la Navigation maritime mondiale ». |
| 30 mars | Journée Officielle Suisse à la 63 ^e Foire Internationale de Lyon, en présence de Son Excellence Monsieur François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France. Réception sur le stand officiel suisse géré par notre Compagnie. |
| 14 mai | Assemblée Générale de la Section Rhône-Alpes et Centre, suivie d'un dîner-conférence au cours duquel Monsieur Francisque Collomb, Sénateur-Maire de Lyon, Président de la Communauté Urbaine de Lyon, entretint son auditoire sur le thème : « La Communauté Urbaine: un instrument de développement économique ». |
| 30 mai | Journée Officielle Suisse à la 60 ^e Foire Internationale de Bordeaux, en présence de Son Excellence Monsieur François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France. |
| 2 juin | Journée de travail spécialisée, à Paris, sur les Relations fiscales franco-suisses. |
| 15 juin | 63 ^e Assemblée Générale de la Compagnie, à Paris, suivie d'un dîner-conférence au cours duquel Monsieur Olivier Long, Ambassadeur, Ancien Directeur Général du GATT, présenta un exposé intitulé : « L'Evolution des relations commerciales internationales après les accords du Tokyo-Round ». |
| 18 juin | Visite des usines Sitel, à Oyeu (Isère). |
| 28 septembre | Journée professionnelle de l'Horlogerie à la 57 ^e Foire Internationale de Marseille, organisée par notre Compagnie en liaison avec la Chambre Syndicale française des Horlogers, Bijoutiers, Joailliers et Orfèvres. |
| 1^{er} octobre | Journée Officielle Suisse à la 57 ^e Foire Internationale de Marseille, en présence de Son Excellence Monsieur François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France. |
| 20 novembre | Réunion commune de la Chambre France-Suisse pour le Commerce et l'Industrie et de la Chambre de Commerce Suisse en France, à Berne. |
| 25 novembre | Visite de la Société Lumière, à St-Priest. |
| 27 novembre | Soirée « Choucroute » de la Section de Marseille et du Sud-Est. |
| 8 décembre | Dîner-conférence à Paris, au cours duquel Monsieur Pierre Languetin, Vice-Président de la Direction Générale de la Banque Nationale Suisse, entretint son auditoire sur le thème : « La situation économique et monétaire vue de Suisse ». |

ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE

Le Conseil d'administration de notre Compagnie a tenu trois séances au cours de l'Exercice écoulé, dont deux à Paris et une à Fribourg, à l'invitation de la Chambre Fribourgeoise du Commerce et de l'Industrie et des Sociétés Sibra Holding S.A. et Cremo S.A.

Le Bureau a également siégé trois fois.

A l'issue de cette Assemblée Générale, un de nos collègues, Monsieur Bernard de Muller, voit arriver à terme son troisième mandat d'administrateur. Au moment de son départ, nous tenons à lui exprimer nos très vifs remerciements pour son amicale collaboration et, dès aujourd'hui, nous lui disons notre désir de le voir réintégrer nos rangs dans une année.

Nous devons d'autre part enregistrer, avec grands regrets, la démission de Messieurs Arnold Semadeni, qui a pris sa retraite il y a une année et a demandé à être déchargé de sa fonction au sein de notre Compagnie, et Pierre-Yve Gentil, Vice-Président de la Chambre depuis le 18 mars 1980, appelé à de nouvelles fonctions au sein de Ciba-Geigy Belgique à partir du 1^{er} juin 1982. Nous les remercions l'un et l'autre pour la collaboration qu'ils ont bien voulu nous apporter, les suggestions constructives qu'ils nous ont soumises et l'amitié qu'ils nous ont témoignée.

Un certain nombre de nos collègues, dont le mandat arrive aujourd'hui à expiration, ont accepté de se représenter à vos suffrages, ce dont nous les remercions. Il s'agit de Messieurs Carlo Aiassa, Paul Bürki, Kaspar Cassani, Jacques d'Espine, Jacques Landolt, Pierre Neiger et Pierre-Étienne Weber.

Le Conseil soumet également à votre approbation la réélection de cinq de nos anciens collègues, Messieurs Henri-Frank Basset, Jean-Louis Burckhardt, Mario Ludwig, Pierre-Maurice Mathey et Frédéric Walthard, que nous serions heureux de voir regagner nos rangs.

Le Conseil vous propose enfin l'entrée au Conseil d'un nouvel administrateur, à savoir Monsieur René Jacot, Directeur du Marketing d'Aluminiumwerke AG à Rorschach (SG), dont la candidature nous a été présentée par la Chambre de Commerce de Saint-Gall, en remplacement de Monsieur Arnold Semadeni.

La contribution de tous les membres du Conseil d'administration nous est indispensable et nous savons par expérience que beaucoup d'entre eux manifestent constamment une extrême bonne volonté, qui est une raison supplémentaire pour nous de persévérer dans notre action. Nous souhaitons pouvoir intensifier encore davantage avec eux les contacts et les échanges de vues afin de rendre nos services plus dynamiques et de trouver de nouveaux champs d'activités.

Nous ne voulons pas clore ce Rapport sans remercier très sincèrement tous ceux qui nous ont aidés à accomplir notre tâche. En tout premier lieu, nous tenons à rendre hommage à nos collaborateurs permanents, tant au Secrétariat Général à Paris qu'à nos bureaux de Lyon et Marseille, qui ont rempli une mission délicate avec dévouement et conscience, ainsi qu'à nos Comités de Sections et à nos Délégués régionaux.

Enfin, il nous est agréable d'exprimer notre gratitude à tous ceux qui ont facilité notre tâche par leur appui et leurs conseils. Nous pensons ici tout particulièrement à l'Ambassadeur de Suisse en France, Son Excellence Monsieur François de Ziegler, à son Premier Secrétaire chargé des Affaires économiques, financières et sociales, Monsieur Jürg Streuli, et à leurs collaborateurs.

C'est grâce à leur appui, comme à celui des administrations fédérales, avec lesquelles nous nous honrons d'entretenir des relations suivies, grâce au soutien de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, de l'Office National Suisse du Tourisme et des Chambres de Commerce cantonales que nous pourrons encore à l'avenir améliorer la qualité des services que nous devons à nos membres et à tous ceux qui sont intéressés au développement des relations éconómiques franco-suisses.



REPORTE DU TRÉSORIER

Rapport du Trésorier M. Marius WETZEL

Monsieur l'Ambassadeur, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter les résultats financiers de la Chambre de Commerce Suisse en France pour l'Exercice 1981.

Le compte d'exploitation fait apparaître un déficit de 60 760 FF, contre 60 514 FF en 1980. Toutefois, il y a lieu de relever que, dans ce déficit de 60 760 FF, un montant de 47 522 FF est imputable à une perte de change.

Les faits marquants de l'Exercice 1981 sur nos comptes peuvent se résumer ainsi :

- des résultats nettement en hausse sur l'ensemble de nos manifestations, ce qui traduit bien l'intérêt porté à ces activités par nos membres et un assez large public, récompensant ainsi notre personnel de l'effort particulier accompli à ces occasions ;
- un accroissement assez sensible du montant des cotisations, qui passe de 789 634 FF en 1980 à 852 542 FF en 1981, soit une augmentation de 8 %, ce qui ne s'était pas produit depuis plusieurs années. Il s'agit là d'un fait encourageant puisque nos cotisations représentent près de 42 % de nos recettes totales ;
- une amélioration des recettes juridiques et commerciales dont le montant atteint 107 292 FF, contre 78 836 FF en 1980, soit une progression de 27 % ;
- une augmentation du montant des salaires, qui passe de 871 849 FF à 918 019 FF, soit une hausse de 5,3 % seulement. Cette situation est due entre autres au fait que, par rapport à 1980, nous n'avons que pendant 2 mois au lieu de 4 été amenés à rémunérer simultanément deux Secrétaires Généraux ;
- un résultat stable dans le domaine des publications ;
- une augmentation des frais généraux de fonctionnement avoisinant le taux de l'inflation, avec cependant le fait que, depuis le 1^{er} janvier 1981, nous payons pour l'année entière l'augmentation de loyer de 37 % qui nous est appliquée depuis le 1^{er} juillet 1980 ;
- enfin, un alourdissement des frais financiers dû à l'augmentation des taux d'intérêt et du montant du découvert.

Il faut noter que l'appréciation du franc suisse au cours du second semestre de l'année dernière n'a malheureusement eu que peu d'effet sur nos recettes, puisque l'essentiel de nos cotisations avait été encaissé, comme d'habitude, en début d'année.

Si l'on se penche maintenant sur le Bilan au 31 décembre 1981, on remarque que l'incidence du déficit de 60 760 FF ramène le poste « Capital et Réserves » de 89 781 FF à 29 021 FF.

Dans l'état actuel des choses, il est encore difficile de dire si l'Exercice 1982 permettra d'atteindre un équilibre financier. D'une part, l'évolution du cours de change entre le franc suisse et le franc français reste une inconnue. D'autre part, les résultats des publications et des manifestations sont toujours difficiles à prévoir, alors que, de leur côté, les charges augmentent inexorablement, sans qu'il soit possible de penser que l'inflation en France s'atténuerait d'une manière très sensible.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Marius WETZEL

Compte de Résultats de l'exercice 1981

CHARGES

PRODUITS

	F	F		F
STOCK AU DÉBUT DE L'EXERCICE	50 245,59			
moins : Provision pour dépréciation	18 696,18			
ACHATS DE PAPIER D'IMPRESSION		31 549,41		
FRAIS DES PUBLICATIONS		16 017,99		
FRAIS DES MANIFESTATIONS		207 645,11		
DÉPENSES DIVERSES		225 444,18		
FRAIS DE PERSONNEL		5 709,50		
IMPÔTS ET TAXES		918 019,60		
TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES EXTÉRIEURS		87 436,91		
TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS		308 172,93		
FRAIS DIVERS DE GESTION		28 565,80		
FRAIS FINANCIERS		133 348,69		
PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS		22 106,17		
PERTES EXCEPTIONNELLES		2,69		
DIFFÉRENCES DE CHANGE		1 196,65		
		47 522,19		
		<hr/> 2 032 737,82		
				<hr/> 2 032 737,82

Bilan au 31 décembre 1981

ACTIF

PASSIF

	Montants bruts	Amortis- sements	Montants nets					
	F	F	F					
Immobilisations								
Mobilier et matériel de bureau ..	208 242,62	52 846,41	155 396,21					
Agencements, installations	63 748,34	47 387,83	16 360,51					
	<hr/> 271 990,96	<hr/> 100 234,24	<hr/> 171 756,72	171 756,72				
Autres valeurs immobilisées								
Prêts et créances à plus d'un an ..								
Titres de participation								
Valeurs d'exploitation								
Matières ou fournitures								
Valeurs réalisables à court terme ou disponibles								
Clients								
Clients	55 846,56							
Etat : Impôts et taxes	48 753,08							
Autres débiteurs	129 342,98							
Comptes de régularisation-actif ..	32 824,67							
Titres de placement	212 940,00							
Banques	22 441,00							
Chèques postaux	34 612,49							
Caisse	1 706,31							
				538 467,09				
					<hr/> 913 693,90			
Capitaux propres et réserves								
Fonds propres au 31/12/1980					89 781,47			
Excédent des dépenses sur les recettes de l'exercice 1981					60 760,33			
Situation nette							29 021,14	
Dettes à court terme								
Fournisseurs					60 207,86			
Etat : Impôts et taxes					25 144,29			
Autres créanciers					162 405,56			
Comptes de régularisation-passif					146 549,93			
Banques					490 365,12		884 672,76	
								<hr/> 913 693,90

Sur la base des travaux et contrôles auxquels nous avons procédé auprès de la CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE à Paris, nous certifions que les chiffres du compte de Résultats de l'exercice 1981 reproduit ci-dessus ressortent bien des livres et comptes de cette Association et traduisent effectivement les éléments de charges et produits de l'exercice considéré.

Paris, le 12 mai 1982.

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE FRANÇAISE D'EXPERTISE COMPTABLE

B. Le Roy

R. Rabillon

Experts comptables D.P.L.E. inscrits au Tableau de l'Ordre à Paris

Allocution de M. André Geiser, Président, devant l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce Suisse en France, le mardi 25 mai 1982

Une fois encore, l'environnement politique et économique a été mouvementé en 1981. On a noté une nouvelle aggravation des tensions internationales, une recrudescence du terrorisme. De nombreux gouvernements ont changé de majorité politique. Le marché monétaire a été marqué par le haut niveau des taux d'intérêt et le marché des changes par la très nette appréciation du dollar. Le chômage s'est, sauf exception, encore accru pour atteindre, dans l'Europe du Marché Commun, des chiffres records. Par contre, un ralentissement parfois significatif de l'inflation a été enregistré dans de nombreux États. Fait alarmant entre tous, une nouvelle poussée protectionniste se développe à l'évidence ça et là.

Le bien-fondé d'une politique conjoncturelle basée essentiellement sur des mesures monétaires est de plus en plus remis en question, aucune doctrine économique ne paraissant apte à sortir les États des énormes difficultés qu'ils rencontrent.

On ne peut pas ne pas être frappé par l'espèce de distorsion qui existe entre les conditions de la vie courante dans les principaux pays occidentaux et l'image qu'en donne une surinformation vouée, semble-t-il, à la dramatisation systématique. Nous sommes confrontés à un problème de sémantique, amplifié par une outrance verbale, qui, tel un prisme, dénature l'image même de la réalité.

Pour la France, le fait capital de l'année 1981 aura été le changement de majorité consécutif à l'élection de Monsieur François Mitterrand à la Présidence de la République, et à la victoire socialiste aux élections législatives qui ont suivi.

La mise en œuvre, au pas de charge, du programme de gouvernement, qui, pour l'essentiel, porte sur :

- la décentralisation,
 - les nationalisations,
 - la lutte contre le chômage à travers la solidarité nationale (réduction de la durée du travail, allongement des congés payés, avancement de l'âge de la retraite),
 - la création d'emplois dans la fonction publique,
 - la recherche de justice fiscale (instauration de l'impôt sur les grandes fortunes, révision de l'impôt sur le revenu), etc...
- a, entre autres, modifié profondément les données de l'activité industrielle et commerciale dans ce pays.

Viendront s'ajouter aux mesures déjà en vigueur une réforme de la fiscalité et surtout l'extension des droits des travailleurs dans l'entreprise, actuellement en discussion devant le Parlement (Rapport Auroux). Cette « démocratisation » de l'entreprise ne concerne, en fait, que la catégorie des travailleurs – et plus exactement les syndicats représentatifs, qui ont un monopole de fait en ce domaine – sans considération des autres parties prenantes (actionnaires, management de l'entreprise, clients et fournisseurs). Si ce projet est adopté, il est de nature à apporter une transformation très profonde à l'intérieur des entreprises, en introduisant une discussion politique dans un domaine essentiellement économique.

Le gouvernement compte sur l'impulsion que devraient donner les cinq sociétés industrielles, les 39 banques et les 2 compagnies financières nationalisées pour réaliser les objectifs du Plan, dont la priorité absolue est la stabilisation du chômage en 1982 et son recul en 1983.

Les premières mesures visant à relancer la consommation sont connues : augmentation du SMIC, des allocations familiales, des allocations de logement, des pensions de vieillesse, etc... Plusieurs se sont déjà concrétisées en 1981. Une reprise a été effectivement sensible en fin d'année dans le domaine de la consommation ; la relance se fait par contre attendre en ce qui concerne les investissements.

On retiendra que le respect du principe fondamental de la liberté des prix industriels et des services a été affirmé, bien qu'il soit assorti, dans les faits, de quelques restrictions temporaires.

Par ailleurs, la nécessité de stabiliser maintenant la charge fiscale et sociale des entreprises françaises, qui – je le rappelle – atteint 43,6 %, a été reconnue.

L'objectif de croissance du Plan (+ 3 %), dont la révision en baisse est d'ailleurs déjà en cours, s'appuie sur une modération de l'évolution des prix et des revenus, ainsi que sur un partage du travail comportant une réduction du temps de travail de 40 à 39 heures hebdomadaires (objectif : 35 heures en 1985) et une augmentation des congés payés, portés de 4 à 5 semaines. Les ordonnances correspondantes ont déjà été promulguées.

Le Conseil Économique et Social a remarqué que les objectifs ambitieux du Plan se fondent sur des hypothèses relativement optimistes, dont aucune prise séparément n'est irréaliste, mais dont la conjonction constitue un pari.

Selon ce Plan, les initiatives économiques sont le fait de l'État et non plus du marché. Les coûts de production, pris en considération certes, ne seront plus un impératif catégorique.

Il s'agit là d'un changement fondamental d'orientation, dont les conséquences ne sont pas toujours perceptibles.

L'examen des principaux indicateurs économiques peut donner quelques informations à ce sujet. C'est ainsi que les dépenses d'investissement sont en baisse, comme la production industrielle, et que le chômage, lui, est en augmentation.

De même, la France enregistre depuis deux ans une dégradation de ses comptes extérieurs, malgré une forte compression des marges à l'exportation. Son taux d'inflation reste supérieur à celui de la plupart de ses grands partenaires commerciaux. La monnaie, quant à elle, après une dévaluation en octobre 1981, connaît des accès de faiblesse répétés.

On note enfin une certaine agitation sociale dans les différentes catégories de la population. Le changement est souvent mal ressenti dans la mesure où il remet en cause certaines situations et certains avantages acquis.

Dans le monde agité déjà évoqué, la Suisse est apparue comme un îlot de calme en 1981. Elle a connu :

- une activité industrielle soutenue, marquant quelques signes d'essoufflement en fin de période ;
- une inflation qui, bien que forte d'un point de vue interne, a été mesurée si on la compare à celle des pays voisins (R.F.A. mise à part) ;
- un chômage quasi inexistant, mais toujours très redouté, surtout dans certaines régions particulièrement exposées ;
- un volume satisfaisant du commerce extérieur ;
- un cours du franc suisse évoluant favorablement pendant les 9 premiers mois pour se raffermir de façon préoccupante en fin d'année ;
- une maturation lente, mesurée et raisonnable des réformes législatives.

Au nombre des décisions populaires essentielles, on peut noter l'adoption de l'Arrêté fédéral sur la « Prorogation du régime financier et amélioration des finances fédérales », qui assure le financement de la Confédération pour les prochaines années, avec une pression accentuée sur la réduction des dépenses publiques. Tout doit être mis en œuvre pour freiner le passage à l'État providence, souhaité par certains.

La position de la Suisse, confrontée à des courants sociaux et politiques extérieurs dont elle ne partage pas les principes, peut paraître parfois difficile. Nul doute que son pragmatisme ne lui permette de résoudre au mieux de ses intérêts essentiels ces contradictions apparentes.

Je forme le vœu que la Suisse résiste à l'importation d'un certain désenchantement qui se manifeste autour d'elle. Puissent nos compatriotes maintenir et préserver les atouts qui sont les leurs : la créativité, le sérieux dans le travail, la force de la monnaie et une politique budgétaire et monétaire prudente.

Nul doute que la France soit sensible à l'exceptionnel apport de la Suisse à sa balance des paiements, apport qui équilibre – les autorités officielles se sont plu à le souligner – le déficit enregistré avec le Japon par exemple. Il s'y ajoute que, sur le plan touristique, on compte en 1981 environ 9 millions de nuitées suisses en France, contre 3 millions de nuitées françaises en Suisse. En pondérant ces chiffres par l'écart des populations des deux pays (1 à 10 grosso modo), on mesure mieux encore l'importance de cette contribution de la Suisse.

Vous savez que notre Compagnie s'efforce de participer depuis des années à la défense de l'image de la Suisse en France. On connaît la publicité qui a été donnée, et avec quelle exagération, à la fuite des capitaux français vers l'étranger, la Suisse en particulier, et les attaques outrancières dont les pouvoirs publics et les banques de notre pays ont fait l'objet à ce sujet. Qu'un Conseiller national soit au cœur d'une telle campagne est éminemment regrettable. C'est pourquoi, comme vous le savez, notre Compagnie a cru devoir procéder récemment aux mises au point qui lui paraissaient indispensables.

D'une manière générale d'ailleurs, et toujours dans le même esprit, nous saisissions toutes les occasions de contact qui nous sont offertes au niveau politique et administratif pour attirer l'attention de nos interlocuteurs sur ce qu'est la réalité industrielle et commerciale de la Suisse et la complémentarité de l'économie des deux pays, dans l'intérêt de la France surtout.

Les nouvelles donnes politiques françaises exigent un effort d'adaptation considérable de la part des exportateurs suisses et de leurs représentants en France.

Nous ne sommes pas certains que ces difficultés et la nécessaire remise en cause des positions soient très bien perçues en Suisse. Le « changement de société » qui est amorcé en France entraîne une modification évidente des règles du jeu. Il appartient aux exportateurs suisses et à leurs représentants en France de s'y adapter et de faire preuve de la souplesse nécessaire s'ils entendent maintenir, voire développer, leurs positions sur cet important marché, encore incomplètement prospecté.

Pour terminer, permettez-moi de vous dire combien il est réconfortant, pour votre Conseil d'administration et pour moi-même, de constater la sympathie avec laquelle l'action de notre Compagnie est suivie par ses membres, et les encouragements qui nous sont parvenus à l'occasion de certaines de nos initiatives.

Il m'appartient maintenant d'exprimer nos remerciements à Monsieur l'Ambassadeur François de Ziegler et à Monsieur Jürg Streuli, Premier Secrétaire d'Ambassade chargé des questions économiques, auprès desquels nous trouvons toujours la plus large compréhension et les avis et appuis qui nous sont non seulement précieux mais aussi indispensables.

Enfin, il m'est agréable d'exprimer également toute notre reconnaissance à notre Secrétariat Général et aux collaborateurs de la Chambre, qui s'acquittent de manière exemplaire d'une tâche souvent difficile.

Allocution de M. François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse, à l'occasion de l'Assemblée générale de la Chambre de Commerce Suisse en France, le mardi 25 mai 1982.

Les regards que l'on porte sur l'économie mondiale n'incitent pas à un optimisme exagéré. Qu'ils nous plaisent ou pas les chiffres sont pourtant là, avec leur franchise incontestable. Vouloir délibérément les ignorer serait une pratique dangereuse et ceux qui l'oublieraient s'exposent à de pénibles réveils.

Que disent ces chiffres ? Plus de trente millions de chômeurs dans l'ensemble des pays industrialisés, une croissance qui se rapproche de 1 %, signe que le dynamisme de nos économies d'après-guerre s'est ralenti, puis tassé, avant d'atteindre parfois le degré zéro. Ce qu'on a appelé naguère la « stagflation », qui n'est plus aujourd'hui un mot tout à fait approprié, puisque l'inflation a pu être juguée dans de nombreux pays et qu'on pourrait donc appeler une stagnation, risque de déboucher sur une véritable dépression. Quant à l'endettement extérieur, il s'est aussi fortement accru, en même temps que les finances publiques accusent des déficits de plus en plus considérables, à la limite du seuil d'alerte. Plus graves encore, parce que menaçant l'avenir, sont le ralentissement et même l'absence d'investissements, conséquences le plus souvent de taux d'intérêt trop élevés. En résumé, la crise mondiale a cessé d'être seulement conjoncturelle. Elle est devenue structurelle.

Comment en sortir ? Les recettes ne manquent pas. Certains pays ont choisi la politique dite de la relance. D'autres préfèrent s'en tenir à une lutte prioritaire contre l'inflation, grâce notamment au contrôle de l'expansion de la masse monétaire et du déficit de l'État. Certes, chaque pays est libre de choisir à sa guise ses remèdes pour lutter au mieux contre la crise. Il n'empêche qu'une harmonisation des politiques nationales est plus indispensable que jamais. C'est précisément cela que le Président de la Confédération, M. Honegger, est venu souligner ici à Paris lors de la dernière réunion ministérielle de l'OCDE. Il a notamment mis en évidence les points suivants :

- Les mesures prises à l'échelon national ne doivent pas porter préjudice à l'économie des autres pays. Ce dont il faut surtout se garder, c'est de céder au mirage du protectionnisme. Voilà pourquoi il y a lieu de modérer et de régulariser les grandes fluctuations des monnaies qui accentuent les difficultés des échanges. Il faut donc à cette fin renforcer la coopération monétaire.
- Il faut se souvenir enfin que les investissements productifs sont en définitive le seul moyen efficace de réduire durablement le chômage. Mais il ne faut pas oublier que la volonté d'investir demeure avant tout conditionnée par les perspectives de débouchés et de rendement, de profit s'il est permis d'employer ce mot suspect.
- Il faut enfin maintenir un système d'échange ouvert et multilatéral. Il faut donc refuser la bilatéralisation des échanges, s'interdire la petite guerre des crédits à l'exportation. La Suisse, quant à elle, est même d'accord de libéraliser encore davantage le commerce mondial, notamment dans le domaine des services et des investissements.

Ces sujets seront discutés prochainement à Versailles. La Suisse n'y participera pas, comme vous le savez. Mais elle suivra les discussions d'autant près que possible. Elle prendra en revanche une part active à l'importante réunion, ministérielle, du GATT en novembre prochain, dont le but sera précisément d'élargir encore si possible la libéralisation du commerce mondial, à laquelle, ne l'oublions pas, on doit la plus éclatante expansion, se traduisant par une élévation parallèle du niveau de vie, que le monde ait jamais connu. Ce n'est rien moins que cela qui est en jeu.



Je n'ai pas besoin de vous rappeler à quel point notre pays, pour parler maintenant de lui, est intégré dans le réseau de l'économie mondiale. C'est précisément pourquoi nous sommes tellement sensibles à la conjoncture internationale, même si jusqu'à présent nous avons été moins touchés par la crise que d'autres pays. Il ne faut pas ignorer cependant les clignotants qui s'allument sur nos tableaux de bord :

Les risques d'affaiblissements conjoncturels se précisent. On enregistre également une diminution des rentrées de commandes dans l'industrie, entraînant à son tour un recul des réserves de travail. Si le taux de chômage reste bas, 0,3 %, on note malheureusement une forte augmentation du chômage partiel, 22 277 cas contre 3 550 seulement il y a un an. Pendant ce temps, certes, le taux d'inflation a pu être ramené de 7,5 à 6 %, tandis que la consommation privée se maintient. En revanche, on assiste à une baisse des investissements et de la construction. Cela signifie que l'année 1982 sera à coup sûr difficile pour les exportations. Cela signifie aussi que les taux d'intérêt, même s'ils sont chez nous plus bas qu'ailleurs, ont sans doute atteint leur cote maximum.

Ce qui pose pour nous, pour les autorités et les responsables, le plus délicat des problèmes, c'est le fait qu'il y a des branches et par conséquent des régions plus touchées que d'autres. A ce sujet, je voudrais me permettre de vous citer ce que le Président Leutwiler a déclaré devant l'assemblée générale de la Banque Nationale Suisse le 30 avril dernier :

« Même la Suisse ne peut se mettre à l'abri de ces développements ; elle aussi va se voir confrontée dans les années qui viennent avec la nécessité d'adaptations profondes. Les difficultés que rencontrent certains secteurs de notre économie qui, jusqu'à présent, comptaient parmi les moteurs de la croissance, en sont les premiers signes. Ce qui se passe actuellement dans le domaine de la production de montres bon marché peut se répéter très vite dans une autre branche. Des chefs d'entreprises, qui se sentent encore en sécurité, ne peuvent s'empêcher de se demander comment réagir face à une crise sectorielle dans une période de récession générale. »

En raison d'une longue période, presque ininterrompue, de haute conjoncture, notre génération n'a pratiquement pas été amenée à réfléchir sur ce genre de questions. L'adaptation des structures se faisait sans frictions et les travailleurs, que cette adaptation renvoyait sur le marché du travail, étaient rapidement absorbés par des branches en expansion ou retournaient dans leur pays d'origine. Mais les changements de structures risquent de se faire désormais avec des conséquences bien plus dures ».

Cela m'amène tout naturellement à souligner une fois de plus l'intérêt que la Suisse porte au maintien d'un système d'échange ouvert et aborder sous cet angle le complexe des relations franco-suisses. Le maintien du libre-échange auquel nous sommes attachés a été au cœur de tous les entretiens franco-suisses, qui furent nombreux depuis un an : entre le Chef du Département des Affaires étrangères et son homologue français M. Cheysson ; entre l'Ambassadeur Sommaruga et M. Frêche, Directeur des Relations Économiques Extérieures ; entre le Président de la Confédération et le Ministre du Commerce extérieur français, qu'il a reçu en Suisse en avril dernier ; puis entre M. Honegger et le Président de la République française tout récemment.

Vous voyez que les relations économiques franco-suisses, dont l'importance n'a pas besoin d'être soulignée devant vous, demeurent non seulement au cœur des préoccupations de l'Ambassade, ce qui va sans dire, mais également au niveau de celles de nos plus hautes autorités. L'Ambassade, aussi bien que la Chambre de commerce, ont à cet égard une tâche importante. C'est surtout dans les périodes de difficultés qu'il faut veiller à ce que nos entreprises aient un libre accès au marché français. A cet égard, la collaboration entre l'Ambassade et votre compagnie est non seulement utile, elle est surtout fructueuse comme elle est permanente. Je dirais en un mot qu'elle est exemplaire. J'en remercie la Chambre et en premier lieu son Président. Je les remercie également de tout cœur pour ce qu'ils font afin de valoriser l'image de la Suisse en France, notamment en participant aux nombreuses foires qui se déroulent à l'intérieur de l'Hexagone.